



département en apportant un premier niveau de réponse, en facilitant la mise en relation ou en assurant une médiation entre les personnes et les institutions.

Permanences et accueils hebdomadaires visent à développer l'accès à l'emploi sur les territoires, faciliter l'employabilité des habitants et renouer des liens entre les personnes très éloignées de l'emploi et des institutions. Le dispositif "Correspondants solidarité emploi" est piloté par l'Etat et animé par la Mefac. Il assure un service emploi de proximité dans les communes relevant de la politique de la ville.

Les quatre Correspondants Solidarité Emploi (3,5 ETP) ont suivi au total 942 bénéficiaires au cours de l'année 2018, dont 427 sont déjà sortis du dispositif.

Plus d'informations

---